

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRESS/470
23 mars 2007

(07-1243)

ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Royaume-Uni verse une nouvelle contribution de 1,2 million de francs suisses pour les normes en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et de préservation des végétaux

Le Royaume-Uni a versé 500 000 livres sterling (environ 1 190 000 francs suisses) pour aider les pays en développement à analyser et appliquer les normes internationales en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et de préservation des végétaux - c'est-à-dire les normes sanitaires et phytosanitaires (SPS). Cette contribution se situe dans le prolongement de précédentes contributions d'un montant total de 900 000 livres sterling.

Ce don est destiné au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC), programme établi conjointement par l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé animale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Le Fonds a pour objet d'aider les pays en développement à accroître leurs compétences et leur capacité d'analyse et de mise en œuvre des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS). Ces pays pourront ainsi améliorer leur situation sur le plan de la santé des personnes et des animaux et de la préservation des végétaux et leur capacité d'obtenir et de maintenir un accès aux marchés.

Le Fonds opère aussi comme un mécanisme de coordination entre fournisseurs et bénéficiaires pour les activités de coopération technique, la mobilisation des fonds, l'échange de données d'expérience et la diffusion des meilleures pratiques de la coopération dans le domaine des normes SPS.

La contribution du Royaume-Uni facilitera la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme du Fonds convenue en décembre 2006. Celle-ci accorde une importance beaucoup plus grande à l'échange de renseignements et à la coordination entre fournisseurs et bénéficiaires des activités de coopération technique liées aux mesures sanitaires et phytosanitaires.

Les efforts de coordination de la coopération technique occuperont une place prééminente dans le programme de travail du FANDC en 2007. Ils porteront en particulier sur l'organisation de deux consultations régionales entre donateurs, bénéficiaires et organisations de mise en œuvre des projets, l'une en Afrique de l'Est et l'autre en Amérique centrale. Ces deux consultations régionales complètent l'initiative "Aide pour le commerce", de portée plus large.

Liens Internet

Mesures sanitaires et phytosanitaires: http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/sps_f.htm

FANDC: <http://www.standardsfacility.org>

FIN